

Étude de cas réseau prioritaire – Chemin Pince-Farine

Commentaire et suivi après le 9 décembre

L'accès au Pince-Farine se situe sur un lot privé. Le propriétaire a installé une barrière verrouillée sur le chemin. Le Pince-Farine ne serait donc pas approprié pour être un chemin identifié comme secondaire au réseau. Il demeure tout de même un chemin tertiaire en raison d'ententes permettant la circulation de certains intervenants.

Malgré les nombreux ponts, Mine-Candegos demeure donc le chemin secondaire suggéré dans l'exercice. Il en va de même pour le chemin Lac-Deschênes, pour lequel la problématique réside principalement dans sa proximité avec le lac du même nom et la présence récurrente de castor.

Les accès permanents identifiés pour les baux et l'accès aux lacs de pêches (AllonsPêcher) sont aussi relocalisés vers Lac Deschênes et Mine-Candegos.

Afin de conserver les traces de l'alternative d'un Pince-Farine accessible au public, les tronçons concernés sont identifiés comme « potentiels » dans la donnée de travail.

Cas tel que présenté le 9 décembre

Localisation : entre La Martre et Marsoui vers l'intérieur des terres jusqu'au lac Deschênes.

Enjeu : Identifier les bons chemins dans un secteur comportant plusieurs contraintes.

Contexte : Plusieurs baux sont situés à proximité du Lac Alpin et Lac Deschênes. Les usagers peuvent accéder à ce secteur en empruntant Pince-Farine (option 1), un chemin situé en hauteur permettant aussi l'accès à la ligne de transport électrique.

Une autre option (option 2) consiste à emprunter le chemin Mine-Candegos, puis le chemin Lac Deschênes. Cette option longe la rivière Marsoui, puis le ruisseau Deschênes jusqu'au lac du même nom. Mine-Candegos comporte 8 ponts (dont 3 au-delà de l'intersection avec Lac Deschênes), ce qui représente un risque important pour l'habitat aquatique et des coûts d'entretien importants.

Environ la moitié de Mine-Candegos est cependant indispensable pour l'accès aux érablières. Ce chemin offre aussi une connexion rapide entre Marsoui et la ceinture du parc, même si des alternatives sont possibles plus à l'est (Lac Cristal, route Leclerc).

Question : Quelle place donner à Mine-Candegos et Lac Deschênes dans cet exercice de priorisation ? Voici quelques possibilités.

- Intégrer l'ensemble de ces chemins
- Ignorer la section de Mines-Candegos entre l'érablière et Lac Deschênes (1 pont seulement en moins)
- Ignorer Lac Deschênes et la portion de Mines-Candegos entre l'érablière et la route Leclerc (3 ponts en moins mais plus de connexion entre Pince-Farine et la route 14)

Complément : La route du Lac Cristal traverse des pentes plutôt fortes. Quel est son état, y a-t-il des problèmes récurrents ?

EN CONSULTATION